



Inaptitude et non départ à la retraite

Par **bill**, le **04/08/2010** à **14:10**

Bonjour,

j'ai une salariée qui a 40 ans de maison ,elle a été déclarée inapte totale(mars2009),est en invalidité 2 et viens d'avoir 60 ans(avril 2010.Après son inaptitude,j'ai choisi de reverser le salaire jusqu'à ses 60 ans .aujourd'hui elle ne veut plus prendre sa retraite et veut etre licenciée pour toucher la prime.

Il y a donc une salariée qui touche une pension ,qui touche un salaire,qui n'est pas présente à l'entreprise et qui est en age de prendre sa retraite...est-ce-normal ? merci